



Demande d'un avis sur litige morale

Par **cascada**, le **02/10/2009** à **15:28**

Bonjour,

j'ai travaillé dans un magasin une collègue c'est permis de faire venir un ami ce lui ci a fait de la caisse la mise en rayon alors qu'il n'y travaillais pas la responsable ma demander de rapporter les fais par ecris en ais je droit son chef ma demander de m'expliquer verbalement sur cette personne en at'il le droit? je fesais un cdd d'une semaine et depuis je n'y travaille plus merci pour la reponse est'ce une discrimination?

Par **julius**, le **03/10/2009** à **11:15**

Le travail dans une entreprise "sans-rémunération" n'est pas possible dans le cas d'une personne lambda (sauf cas de lien de parenté).

Ce travail est illégal au sens du code du travail.

Maintenant , la question morale; Devez vous témoigner ou pas ?

Je méditerais ma réponse sur la volonté réelle de la personne qui vous a demandé ce témoignage.

Est ce dans un but "de vengeance" , de "défense salariale" , ou d'un intérêt propre ?

Pour vous , ce but ultime est-il louable ou non ?

A vous de juger ...